ACTION URGENTE

UNE JOURNALISTE QUI A COUVERT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 DOIT ÊTRE LIBÉRÉE SOUS CAUTION POUR RAISONS MÉDICALES

La journaliste citoyenne Zhang Zhan, qui observe une grève de la faim partielle pour protester contre son incarcération, est en danger de mort, et sa famille s'attend à ce qu'elle ne passe pas l'hiver si elle n'est pas libérée pour raisons médicales. La prison pour femmes de Shanghai n'a pas répondu à la demande de libération sous caution pour raisons médicales déposée par sa famille le 15 novembre. Parallèlement à cela, l'avocat et les membres de la famille de Zhang Zhan continuent de déposer des demandes pour pouvoir lui rendre visite personnellement, sans obtenir satisfaction. Dans l'attente de sa libération, les autorités chinoises doivent accepter de la libérer sous caution pour raisons médicales avant qu'elle ne meure en prison.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général du parquet populaire de Shanghai Zhang Bencai
No 648, Jianguo West Road,
Xuhui Qu,
Shanghai City, 200030,
République populaire de Chine

Monsieur le Procureur général,

*Je vous adresse ce courrier afin de vous faire part de ma vive inquiétude pour la vie de la journaliste citoyenne **Zhang Zhan (张展**, qui observe une grève de la faim partielle pour protester contre son incarcération. Zhang Zhan est une prisonnière d'opinion, incarcérée uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression lorsqu'elle a couvert l'épidémie de COVID-19. Elle doit donc être libérée immédiatement et sans condition*

Du fait du très mauvais état de santé de Zhang Zhan, sa famille s'attend à ce qu'elle ne passe pas l'hiver et elle demande donc aux autorités qu'elle soit libérée pour raisons médicales. Il a récemment été signalé que, se sentant extrêmement faible, Zhang Zhan n'aurait pas la force de marcher ni de lever la tête et, au vu de la coloration jaune de sa peau, elle souffre probablement d'une maladie mettant sa vie en danger.

À titre d'information, sa famille a déposé une demande de libération sous caution pour raisons médicales le 15 novembre à la prison pour femmes de Shanghai, mais elle n'a toujours pas reçu de réponse. Cette demande a été faite conformément aux conditions énumérées dans la « Note de la Cour populaire suprême, du Parquet populaire suprême, du ministère de la Sécurité publique et d'autres ministères relative aux dispositions concernant la possibilité de purger temporairement une peine en dehors de la prison (最高人民法院、最高人民检察院、公安部等关于印发《暂予监外执行规定》的通知), qui prévoient qu'un·e prisonnier ou prisonnière peut déposer une demande de libération sous caution pour raisons médicales en cas de graves problèmes de santé.

Tout cela est d'autant plus inquiétant que Zhang Zhan n'a toujours pas la possibilité de communiquer régulièrement avec ses proches et ses avocats, et qu'il leur est donc impossible de vérifier son état de santé et son bien-être.

On constate un nombre préoccupant de décès parmi les militant·e·s chinois incarcérés, soit en détention, soit après qu'ils aient bénéficié tardivement d'une libération conditionnelle pour raisons médicales. Afin que plus personne ne meure dans vos centres de détention, je vous prie instamment :

- ***dans l'attente de la libération de Zhang Zhan, d'accepter la demande de libération sous caution de cette femme pour raisons médicales ;***
- ***dans l'attente de sa libération, de veiller à ce que la prison pour femmes de Shanghai accepte et traite immédiatement la demande de libération sous caution de Zhang Zhan pour raisons médicales, et à ce qu'elle reçoive de toute urgence des soins de santé adéquats et réguliers, notamment avec un examen médical complet.***

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Ancienne avocate, Zhang Zhan est une journaliste citoyenne qui s'est exprimée activement sur la politique et les questions liées aux droits humains en Chine. En février 2020, elle s'est rendue à Wuhan, qui était alors l'épicentre de l'épidémie de COVID-19 en Chine. Elle a utilisé des plateformes en ligne (notamment WeChat, Twitter et YouTube) pour rendre compte de l'arrestation d'autres journalistes indépendants et du harcèlement infligé à des familles de victimes. Zhang Zhan a été portée disparue le 14 mai 2020 à Wuhan. Il est apparu par la suite qu'elle était détenue par la police à Shanghai, à plus de 640 kilomètres de là.

Zhang Zhan a pu parler à sa famille en visio le 14 octobre pendant quatre minutes et neuf secondes. La durée obligatoire de ce type d'appel est pourtant de cinq minutes. Elle est apparue terriblement amaigrie, et déterminée à poursuivre sa grève de la faim partielle, et sa famille s'attend à ce qu'elle ne passe pas l'hiver si elle n'est pas libérée pour raisons médicales. Zhang Zhan a pu de nouveau parler à ses proches en visio le 29 octobre. Ils ont indiqué que son état s'était encore dégradé et qu'elle n'a pas la force de marcher ni de lever la tête. En outre, la coloration jaune de sa peau est le signe d'une maladie potentiellement mortelle.

Depuis que circulent les informations indiquant que l'état de santé de Zhang Zhan est alarmant, de nombreuses organisations et de nombreux États ont appelé les autorités chinoises à libérer Zhang Zhan, notamment l'UE et les États-Unis. Amnesty International a également publié conjointement avec Reporters sans frontières, en septembre 2021, une déclaration demandant la libération de Zhang Zhan.

Zhang Zhan a entamé une grève de la faim en juin 2020 pour protester contre sa détention et clamer son innocence. Malgré sa volonté de poursuivre cette action de protestation, les autorités pénitentiaires auraient commencé à la nourrir contre son gré au moyen d'une sonde, et ses compagnes de cellule auraient également participé à son alimentation forcée. L'avocat de Zhang Zhan a indiqué qu'elle était très faible physiquement et souffrait de douleurs à l'estomac, de vertiges et de faiblesse quand elle marche. En outre, elle a été forcée de porter des entraves aux pieds et a eu les mains attachées 24 heures sur 24 pendant plus de trois mois, pour la punir de sa grève de la faim.

Le 28 décembre 2020, le tribunal populaire du nouveau district de Pudong a condamné Zhang Zhan à quatre ans d'emprisonnement. Elle était accusée d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public », cette accusation découlant de ses reportages sur le COVID-19. En avril 2021, sa famille a été informée qu'elle avait été transférée à la prison pour femmes de Shanghai. Zhang Zhan poursuit une grève de la faim partielle depuis son transfert en prison et ne fait que des repas légers, avec des biscuits ou du *mantou* (petit pain cuit à la vapeur) par exemple.

On constate un nombre préoccupant de décès parmi les militant·e·s chinois incarcérés, soit en détention, soit après qu'ils aient bénéficié tardivement d'une libération conditionnelle pour raisons médicales. En juillet 2017, le militant des droits humains et lauréat du prix Nobel Liu Xiaobo est mort en détention. Les autorités avaient refusé ses demandes et celles de sa famille visant à ce qu'il soit soigné à l'étranger pour son cancer. La même année, l'écrivain chinois et détracteur du gouvernement Yang Tongyan (de son nom de plume Yang Tianshui) est décédé trois mois après sa libération conditionnelle pour raisons médicales et son opération d'une tumeur au cerveau. Cao Shunli, militante et chargée de campagne à Pékin, est morte en mars 2014 d'une défaillance organique après des mois passés en détention. Elle s'est vu refuser des soins médicaux adaptés pendant son séjour en prison.

Les journalistes citoyens ont été la principale, sinon la seule, source d'informations directes, non censurées, sur l'épidémie de COVID-19 en Chine. Ils ne sont guère nombreux dans le pays, car ils ne peuvent pas obtenir d'accréditation officielle pour couvrir l'actualité. Les journalistes citoyens en Chine sont constamment harcelés et réprimés parce qu'ils publient des articles et diffusent des informations censurées par le gouvernement.

Selon de nombreuses sources, des journalistes indépendants et des militant·e·s ont été harcelés par les autorités pour avoir partagé des informations relatives au COVID-19 sur les réseaux sociaux. On peut notamment citer Chen Qiushi, avocat et journaliste citoyen connu pour son franc-parler, qui a affirmé avoir été harcelé par les autorités après avoir mis en ligne des séquences vidéo filmées dans des hôpitaux de Wuhan, ainsi que Fang Bin, habitant de Wuhan, brièvement détenu après avoir diffusé une vidéo montrant, semble-t-il, les corps sans vie de personnes ayant succombé au COVID-19.

L'infraction « chercher à provoquer des conflits et troubler l'ordre public » (寻衅滋事罪) est définie de manière floue et générale à l'article 293 du Code pénal chinois, et largement utilisée contre les militant·e·s et les défenseur·e·s des droits humains. Elle se limitait initialement aux actes ayant perturbé l'ordre dans des lieux publics, mais son champ d'application a été élargi en 2013 pour comprendre également l'espace sur Internet. Toute personne déclarée coupable de cette infraction encourt jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou chinois
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 20 janvier 2022
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRÉNOM : Zhang Zhan (elle)
LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/4998/2021/fr/